



Précautions sanitaires applicables à la pêche des écrevisses exogènes

Protéger les écrevisses: pourquoi?
Réglementation de la pêche (Thierry
CLAUSS, AFB SD67)
Les risques sanitaires
Précautions sanitaires
Et la pêche à la ligne?

Pourquoi protéger les écrevisses autochtones?

- ▶ Ecrevisses autochtones (=natives=indigènes=« bien de chez nous! »)
 - Éléments de biodiversité
 - Rares
 - Valeur patrimoniale
 - Mesures de protection : réglementation spécifique

Réglementation de la pêche des écrevisses exogènes

- ▶ **Quelles espèces sont autorisées à la pêche?** toutes les écrevisses exogènes (=allochtones=invasives=exotiques=envahissantes=« nuisibles »=susceptibles de provoquer des désordres biologiques)
- ▶ **Qui ?** Tous les pêcheurs titulaires d'une carte de pêche en cours de validité et disposant de l'accord du propriétaire
- ▶ **Où ?** Tous les cours d'eau et plans d'eau du département 67
- ▶ **Quand ?** 1^{ère} catégorie: du 2^{ème} samedi de mars au 3^{ème} dimanche de septembre
2^{ème} catégorie: toute l'année
- ▶ **Comment ?** À l'aide de balances uniquement (6 maximum par pêcheur, diamètre maximal de 30 cm)
- ▶ **Obligations faites au pêcheur:** pas de remise à l'eau, destruction immédiate obligatoire, pas de transport vivant

Les risques sanitaires

Maladies

- ▶ **Différentes pathologies:** Peste de l'écrevisse, maladie de la porcelaine, fusariose des branchies, rouille...
 - ▶ **Peste de l'écrevisse = aphanomycose**
 - Causée par un champignon *Aphanomyces astaci* (Shikora, 1906)
 - Touche essentiellement les écrevisses autochtones
 - Extrêmement contagieux et mortel; symptômes confirmés par microscopie uniquement
 - Écrevisses indigènes développant des résistances et pouvant devenir porteuses saines
- >>> **précautions sanitaires et respect de la réglementation**

Les risques sanitaires

Modes de transmission et de dispersion

► Contamination par des vecteurs internes:

- ✓ Transport de la maladie par les écrevisses elles mêmes
- Particularité des écrevisses exogènes: résistantes à certaines maladies, notamment aphanomycose
- Particularité des écrevisses autochtones: très sensibles à la peste des écrevisses
 - >>>Ecrevisses exogènes vectrices (= porteuses saines) pouvant contaminer les écrevisses autochtones: **mortalités importantes, voire disparition totale de populations d'écrevisses autochtones**
- ✓ Transport et dispersion par d'autres espèces: poissons, amphibiens, oiseaux, gibier...

► Contamination par des vecteurs externes: cause humaine

- ✓ Toute activité impliquant du matériel exposé à des agents pathogènes et déplacé d'un point à un autre sans précaution sanitaire
- >>>Bûcheronnage, travaux en cours d'eau, analyses, études, pêche...

Précautions sanitaires et recommandations

Quelles règles générales appliquer?

- ▶ Ne pas pêcher des lieux où des écrevisses autochtones sont implantées
- ▶ Utiliser du matériel propre et parfaitement sec
- ▶ Si déplacements:
 - ❑ éviter de marcher dans l'eau
 - ❑ pêcher de l'amont vers l'aval
 - ❑ utiliser du matériel différent à chaque point de pêche (plusieurs exemplaires)
- ▶ Décontaminer vêtements et équipement souillés: waders, bottes, cuissardes...

Précautions sanitaires et recommandations

Décontamination




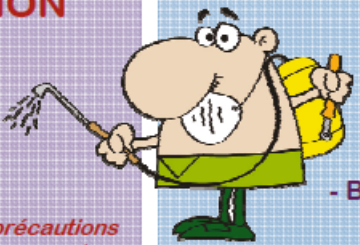



► Que dois-je décontaminer?

- ❑ Matériel: balances, cordes, seaux...
- ❑ Vêtements et équipement: waders, bottes, cuissardes

► Comment décontaminer?

- ❑ Protocole préconisé par l'AFB: orienté vers les professionnels
- ❑ Protocole simplifié: pour tous

Méthode de décontamination préconisée après toute activité dans l'eau pour éviter la dissémination d'agents pathogènes et d'espèces allochtones dans les milieux aquatiques

QUE FAIRE ?	COMMENT ?	SUR QUOI ?
<p>1 - LAVAGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Rincer</u> à l'eau de la rivière de la station ❖ <u>Brosser</u>, notamment les matériaux avec des aspérités  ❖ <u>Eliminer</u> les résidus de terre, mucus, algues, etc. ❖ <u>Laver</u> les bateaux et remorques en station de lavage (aussi souvent que possible)  	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel en contact avec l'eau : <ul style="list-style-type: none"> Matériel de pêche Matériel individuel (gants, waders...) Matériel de mesures topographiques (mires, trépieds de niveaux) Bateaux et remorques
<p>2 - DESINFECTION</p> <p></p> <p><i>Préparations, dosages et précautions d'emploi des produits au verso de cette fiche</i></p>	<p>A. <u>Virkon®</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brumiser la solution en évitant le ruissellement - Laisser agir <u>15 min</u> <p></p> <p>B. <u>Javel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bien mélanger, laisser tremper <u>au moins 15 min</u> Pulvérisation possible  <p>C. <u>Alcool à 70°</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Frotter le petit matériel</u> à l'aide d'un essuie-tout imbibé  	<p>A. <u>Matériel individuel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Waders / bottes / cuissardes / gants... <p><u>Matériel de pêche</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ichtyomètres, bacs, viviers, seaux, épuisettes, tables de biométrie, balances (si étanches)... <p><u>Autre matériel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mires, trépieds de niveaux, décamètres... <p>B. Filets-barrage, filets de pêche (plans d'eau), tout matériel (attention à la détérioration des tissus)</p> <p>C. <u>Petit matériel métallique</u> : pinces, scalpels, matériel de scalimétrie...</p> <p><u>Matériel électronique</u> : sondes, balances...</p>
<p>3 - RINCAGE</p> <p><i>Sur site d'opération suivant, au bureau ou à domicile</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Rincer</u> le produit désinfectant <u>en dehors du milieu aquatique</u> et avant l'opération 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel désinfecté. Rincer à l'aide d'un seau, tuyau d'arrosage...
<p>4 - SECHAGE</p> <p><i>(Si possible)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Laisser sécher</u> en plein soleil le plus longtemps possible (propriété de désinfection des UV solaires)  	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel



+ Dosage des produits désinfectants

Utiliser lunettes et gants de protection pour la préparation des solutions

Produit	Préparation/ dosage	Efficacité	Temps minimum de contact	Durée de conservation	Avantages	Inconvénients
Virkon®	Solution à 1% = une tablette dans 0,5 l d'eau	Bactéricide, fongicide, sporicide et virucide	15 min	5 jours (coloration rose = produit actif)	Large spectre d'efficacité, préparation rapide, longue conservation des pastilles	Coût, possiblement corrosif, temps de conservation, préparation par dissolution avec moyens de protection
Javel	0,036 % de chlore actif = 5 pastilles dans 25 l d'eau	Bactéricide, fongicide	15 min	Quelques heures en solution, un an en pastilles	Faible coût, produit de consommation courante	Décoloration, détérioration de certains tissus (nylon, néoprène), odeur
		Sporicide et virucide	60 min			
	0,1% = 14 pastilles dans 25 l d'eau	Virucide	15 min			Neutralisation conseillée avant rejet
Alcool à 70°	Alcool à 70° pur	Bactéricide, fongicide	Frotter efficacement plusieurs secondes	Illimitée	Utilisable directement, non corrosif, sans rinçage	Parfois difficile à obtenir, stockage, odeur, spectre d'efficacité limité

+ Bonnes pratiques

- Maintenir le matériel le plus propre possible
- Elaborer des plannings d'intervention par milieux, cours d'eau ou bassin versant
- Vérifier les risques pathogènes connus (DDSPP, Syndicats...)
- Favoriser l'usage de waders lisses (caoutchouc ou respirant) quand c'est possible : leur désinfection est plus efficace. *Il est très difficile de mettre en œuvre une décontamination efficace sur les semelles en feutre et le néoprène!*
- Prendre des précautions pour le rejet des produits de désinfection (ex : neutralisation de la javel, dilution, rejet dans le réseau d'assainissement...)
- Neutraliser le chlore (si solution à 0,1%)
- Se laver les mains après chaque opération

+ Matériel nécessaire sur le terrain

- Brosse
- Seaux
- Pulvérisateur, désinfectant prêt à l'emploi
- Bassines de trempage (javel)
- Rouleaux d'essuie-tout
- Savon
- Jerrican d'eau claire
- Bassines de trempage (alcool, javel)
- Gants jetables et lunettes de protection
- Carte de lavage (pour bateaux et remorques)

Précautions sanitaires et recommandations

Protocole de décontamination simplifié

- ▶ **Brossage, trempage ou pulvérisation d'eau de Javel diluée**
 - ❑ Réaliser une solution d'eau de Javel diluée (1 pastille dans 5l d'eau)
 - ❑ Brosser ce qui peut l'être (bottes, seaux, waders...)
 - ❑ Pulvériser ou tremper le reste (balances, cordes...)
 - ❑ Laisser agir 1/4h minimum
 - ❑ Ne pas jeter les résidus dans le milieu naturel!!

ET/OU

- ▶ **Séchage complet à l'air libre**
 - ❑ Idéalement en plein soleil (action des UV + températures élevées)
 - ❑ Si désinfection préalable: au minimum ¼ h
 - ❑ Si aucune désinfection préalable: au minimum 24 à 48h

Et la pêche à la ligne?

- ▶ Poissons, amphibiens, insectes, végétaux également sensibles aux maladies
- ▶ Pêcheurs susceptibles de transporter ces maladies et de contaminer le milieu
- ▶ Applications des précautions sanitaires recommandées pour la pêche des écrevisses justifiée

MERCI DE VOTRE ATTENTION